

securex

SOMMAIRE

SECUREX EN FRANCE	3
LA CONTRE-VISITE MÉDICALE: UN OUTIL INDISPENSABLE	
POUR MAÎTRISER SON ABSENTÉISME ET SES COÛTS	4
QUELLE POLITIQUE POUR UN RÉSULTAT OPTIMAL?	6
COMMENT SE DÉFINIT LA MISSION DU MÉDECIN-CONTRÔLEUR ?	8
LES CHIFFRES CLÉS DE LA CONTRE-VISITE MÉDICALE	12
CONTACT	15

3

SECUREX EN FRANCE





2



COLLABORATEURS

10M€



DE CHIFFRE D'AFFAIRES

ANTENNES NATIONALES



5 TYPOLOGIES DE CLIENT



TRES PETITES ENTREPRISES

PETITES & MOYENNES ENTREPRISES

GRANDES ENTREPRISES

SECTEUR PUBLIC

GROUPES INTERNATIONAUX



ANS D'EXISTENCE

6 SOLUTIONS SECUREX



CONTRE-VISITE MEDICALE

EXPERTISES MEDICALES

ACCOMPAGNEMENT ATMP

CAMPAGNES DE VACCINATION

GESTION DE LA PAIE TPE/PME

FORMATION JURIDIQUE EN DROIT SOCIAL ET DROIT DE LA PAIE

₱7000 ■

CLIENTS EN FRANCE NOUS
ACCORDENT LEUR CONFIANCE

LA CONTRE-VISITE MÉDICALE: UN OUTIL INDISPENSABLE POUR MAÎTRISER SON ABSENTÉISME ET SES COÛTS



Un droit pour l'employeur, privé et public

La contre-visite médicale est un droit reconnu à l'employeur par la législation française: droit de regard confirmé dans les statuts de la Fonction Publique et, pour le secteur privé, dans les conventions collectives et par l'article 7 de la loi dite "de mensualisation" du 19 janvier 1978.

En contrepartie de l'obligation pour l'employeur de rémunérer le salarié absent – complément de salaire ou maintien du traitement – la contre- visite est une démarche légitime qui permet de vérifier si un arrêt de travail est toujours justifié pour raisons médicales, ou s'il ne l'est plus lors du passage du médecin- contrôleur, ce qui implique le maintien ou non de l'indemnisation ou du traitement.

COÛTS DE L'ABSENTÉISME



LE COÛT D'UNE ABSENCE





DE 2,5X à 3,2X LE SALAIRE DE L'ABSENT

COÛTS DIRECTS



COÛTS INDIRECTS



CONSÉQUENCES

Le salaire de l'absent

Remplacement

Formation du remplaçant

Coûts administratifs

dégradé

Désorganisation, climat social

Risque de pannes, d'accidents

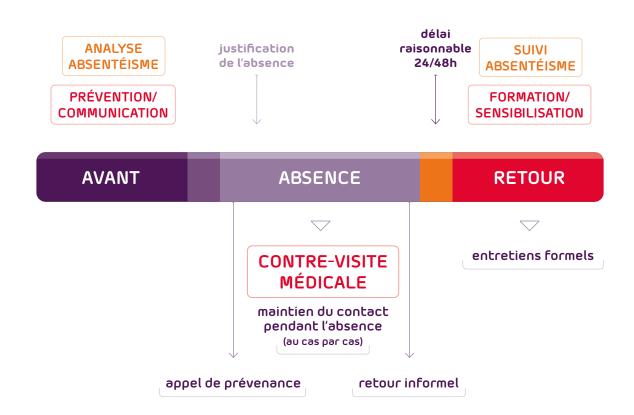
Qualité, délais

...





ÉCHELONNEMENT DES ACTIONS CLÉS





QUELLE POLITIQUE POUR UN RÉSULTAT OPTIMAL?

La contre-visite médicale : un outil RH, de prévention et de dissuasion.

Elle compte parmi les solutions de gestion de l'absentéisme les plus efficaces mais aussi les plus «**sensibles**». Les résultats d'une politique de contre-visites médicales sont clairement liés à l'usage que l'on en fait.





La contre-visite ciblée ou spécifique

Elle permet de clarifier la situation sur l'arrêt de travail d'un salarié ou d'un agent, de justifier celui-ci ou de ne plus le justifier. Les critères de contrôles sont propres à chaque cas.



La contre Visite aléatoire et non ciblée

Plusieurs solutions possibles:



Α

Au troisième arrêt d'un collaborateur dans l'année



В

Lors d'un pic d'absentéisme dans l'année



C

Selon l'Indice Bradford = Durée de l'absence X (Fréquence)². Monsieur X a un arrêt dans l'année de 50 jours. Son coefficient de Bradford est de 50. Monsieur Y à 4 arrêts dans l'année de 10 jours en tout. Son Coefficient de Bradford est de 160

Le Bradford moyen en France est de 68 (17 jours X 2 arrêts²)



À L'ISSUE DE CETTE PÉRIODE DE CONTRÔLE, L'ENTREPRISE AURA UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TAUX D'ABSENTÉISME « RÉEL ».



QUELLE QUE SOIT LA MÉTHODE DE CONTRE-VISITE CHOISIE, NOTRE EXPÉRIENCE MONTRE L'IMPORTANCE D'UNE COMMUNICATION PRÉALABLE AUPRÈS DES COLLABORATEURS, SUR LE SUJET. ASSORTIE D'UN RAPPEL DES RÈGLES, CETTE COMMUNICATION EST GAGE DE TRANSPARENCE ET D'EFFICACITÉ.

LA CONTRE-VISITE MÉDICALE SIGNAL D'ALARME

La direction détermine un taux d'absentéisme estimé «acceptable», tout dépassement de ce taux entraine un signal d'alarme.

Une politique de contre-visites médicales systématique est alors mise en place jusqu'au retour à la normale.

LA CONTRE-VISITE MÉDICALE SYSTÉMATIQUE ADAPTÉE

La procédure est allégée puisque la contre-visite se fait pour tous les salariés ou les agents :

- ▶ En fonction des difficultés dans un service, un département ou à une période sensible.
- ▶ En fonction des spécificités de votre entreprise et de ses besoins.
- ▶ En fonction d'une période à définir selon les pics d'absentéisme de l'entreprise.

UNE POLITIQUE DE CONTRE-VISITE MÉDICALE SUR MESURE

Securex se tient à votre disposition, pour étudier ensemble le déploiement d'une politique adaptée à votre entreprise.



Au-delà du contrôle ponctuel d'un arrêt douteux, une politique de contre-visites médicales adaptée permet, de par sa dimension dissuasive et préventive, de rétablir les règles du jeu et de ramener l'entreprise à une situation saine. Une communication judicieuse, en amont, en décuple systématiquement les effets

COMMENT SE DÉFINIT LA MISSION DU MÉDECIN-CONTRÔLEUR?

COÛTS DE L'ABSENTÉISME



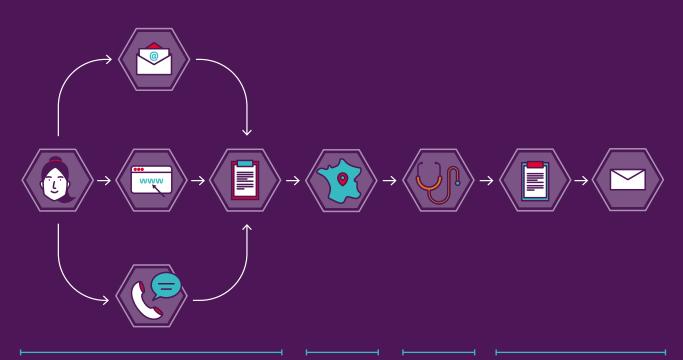
Praticiens libéraux en médecine générale, les médecins-contrôleurs déterminent le secteur géographique qu'ils souhaitent couvrir en fonction de leur propre installation et patientèle, de manière à être parfaitement libres et indépendants dans leur appréciation.

UN PROFESSIONNALISME ASSURÉ



Une convention de collaboration est établie entre le médecin-contrôleur et Securex.

Cette convention rappelle les droits et obligations des médecins dans l'exercice de la médecine de contrôle; elle est adressée au Conseil de l'Ordre des Médecins dont ils dépendent.



Votre demande

Dans toute la France

Auprès de notre réseau de médecins Vous recevez un rapport de notre médecin contrôleur

Une déontologie irréprochable

Le médecin-contrôleur procédera aux contre-visites qui lui seront confiées dans le strict respect du code de déontologie médicale, notamment en ce qui concerne le secret professionnel et le secret de la vie privée du salarié ou de l'agent contrôlé.

Un accompagnement permanent

Un service interne est entièrement dédié à la gestion de notre réseau médical: recrutement et formation des médecins, suivi de leurs actions et fidélisation. Ce réseau médical évolue en fonction de l'activité et se compose exclusivement de médecins actifs et formés partout sur le territoire de la métropole française.

Le déroulement d'une contre-visite médicale

Le médecin est mandaté par l'employeur

- ▶ Il consulte le dossier médical
- ▶ Il vérifie l'achat et le suivi du traitement
- ▶ Il peut procéder à un examen clinique

Il s'agit d'une prestation médicale, cependant les conclusions rendues restent administratives.



LE TRAITEMENT DE VOS DEMANDES

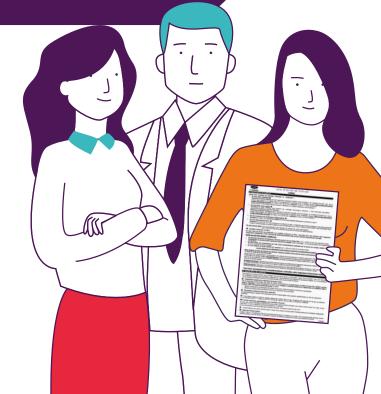
L'employeur communique à Securex par mail, téléphone, internet ou via notre portail client, les informations nécessaires à l'organisation de la contre-visite médicale:

- Les coordonnées de l'établissement et le nom d'un responsable.
- Le nom et le prénom de la personne à contrôler.
- L'adresse où cette personne peut être contrôlée (incluant un maximum de détails).
- La date de début et de fin d'arrêt ou de prolongation*,
- Les heures de présence obligatoire, de sorties autorisées, non autorisées, ou encore libres* (sans restriction d'horaires),
- Les coordonnées du médecin-traitant si elles sont connues*,
- Les éventuelles circonstances particulières, à l'origine de la demande, qui entourent l'arrêt de travail*.

^{*} Si l'une de ces informations fait défaut, nos techniciens de contrôle se tiennent à votre disposition pour définir une procédure adaptée et traiter votre demande de contre-visite médicale dans les meilleures conditions.



Des heures de sorties sans restriction d'horaires ou non mentionnées n'empêchent pas un contrôle médical! **Consultez Securex**. Nous vous proposerons la solution la plus adaptée. Par ailleurs, une demande effectuée en début de journée permettra une intervention de nos médecins-contrôleurs dans les meilleurs délais et donc un gain de temps précieux pour vous.





LA COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Le médecin-contrôleur communique oralement au salarié ou à l'agent le résultat de la contre-visite médicale. Cet avis apparait également sur l'avis de passage qui lui est remis.

Ce résultat est communiqué à l'employeur via notre portail client. Les résultats transmis sont des résultats administratifs afin de respecter le secret médical. Ils se présentent sous la forme:

- ▶ Jour et heure de passage du médecin-contrôleur.
- ▶ Arrêt de travail médicalement justifié pour raisons médicales au jour de la contre-visite.
- Arrêt de travail plus médicalement justifié pour raisons médicales au jour de la contre-visite.

 Nous n'utilisons en aucun cas le terme "injustifié"; la mission du médecin-contrôleur n'est pas de se prononcer sur le bien-fondé de l'arrêt de travail prescrit par le médecin traitant, mais sur un état de santé constaté lors de la contre-visite et qui ne justifierait plus la poursuite de l'arrêt.
- ▶ Absence de réponse aux sollicitations du médecin contrôleur ou absence confirmée par un tiers.
- ▶ Refus de contre-visite ou d'examen.
- ► Adresse erronée ou incomplète.
- ▶ Problème de code d'accès.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CONTRE-VISITE MÉDICALE

35 000 CONTRÔLES À L'ANNÉE



Dans 1 cas sur 2 on peut suspendre ou supprimer le complément de salaire (40%)



Le médecin ne voit pas le collaborateur lors de sa visite

- Code d'Accès ou adresse Problématique
- 4%
- Constat d'Absence

30%

- ▶ Heures de présence obligatoire (suspension du complément de salaire en attente de justificatif du collaborateur) justificatif acceptable: urgence médicale ou justificatif du médecin de présence à son cabinet au moment du contrôle en lien avec la pathologie initiale
- ► Sortie libre: 3 choix (l'entreprise convoque son collaborateur, Securex convoque le collaborateur par lettre suivie ou par sms, l'entreprise utilise le double passage pour garder le caractère inopiné du contrôle) (suspension possible en attente de justificatif du collaborateur).

COMMENT UTILISER LES RÉSULTATS OBTENUS?



L'arrêt de travail est justifié

Si l'arrêt de travail est justifié, l'impact du passage du médecin évite très souvent une prolongation. Pas de conséquence sur le complément de salaire ou sur le traitement.



L'arrêt de travail n'est plus médicalement justifié

Le salarié ou l'agent peut reprendre son travail dès le lendemain. En cas de non reprise, l'employeur peut suspendre ou supprimer le versement du complément de salaire ou du traitement (après notification).



Absence de réponse au domicile

La contre-visite se fait à un moment où le salarié ou l'agent, doit être chez lui.

En cas d'absence, le médecin-contrôleur laisse un avis de passage.

L'employeur peut alors suspendre le versement du complément de salaire dans l'attente d'une éventuelle justification de l'absence qu'il aura sollicitée par écrit, auprès de son collaborateur.

LE TRAITEMENT DE VOS DEMANDES

- ▶ Intervention sous 48 à 72 heures*
- ▶ Gestion prioritaire des arrêts de courte durée
- À réception de votre demande : activation de notre réseau de médecins-contrôleurs pour une réactivité optimale
- ▶ Maîtrise et organisation des contre-visites médicales quelles que soient les heures de sorties prescrites

^{*} Si le délai ne peut etre respecté, nous vous en informons dès que possible.



Vous devez notifier au collaborateur, par courrier, le résultat de la contre-visite médicale et ses conséquences en vue d'une éventuelle suspension ou suppression des indemnités complémentaires de salaire, ou de la suspension du traitement.

Securex tient à votre disposition, sur simple demande, des exemples de courriers et autres supports à envoyer en fonction des résultats.

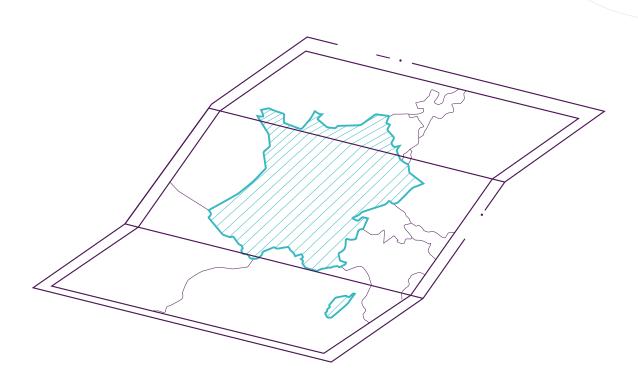
REFUS DE CONTRÔLE

Le refus, par le salarié ou l'agent, d'une contre-visite médicale ou d'un examen médical, vous ouvre le droit à suppression de l'indemnisation ou suspension du traitement.

MANQUE D'INFORMATIONS : ADRESSE INCOMPLÈTE OU PROBLÉMATIQUE

Quand la contre-visite médicale ne peut être menée à terme, faute de précisions qui auraient permis l'accès au domicile du salarié ou de l'agent (bâtiment, étage, appartement, code d'accès, ...), il peut y avoir suspension ou suppression de l'indemnisation si une communication et un rappel des droits et devoirs ont été effectués. La mention d'indications très précises quant à l'adresse et au code d'accès est en effet obligatoire.





RÉGION NORD

Pôle Contre-Visites Médicales : 03 20 06 72 12

Service commercial: 03 20 06 72 03

E-mail: absenteisme.lille@securex.fr

RÉGION SUD

Pôle Contre-Visites Médicales : 04 90 81 57 70

E-mail: absenteisme.avignon@securex.fr

Securex 20, rue des Vicaires - 59000 Lille

www.securex.fr

